

Les dernières œuvres et les derniers jours de M. de Saint-Cyran, ses reliques et son culte.

Jansénius « triomphait parmi les honnêtes gens (1), » mais Saint-Cyran gémissait dans la prison de Vincennes. Les historiens de Port-Royal se plaisent à décrire les « affreuses épreuves de cet illustre innocent dont il plut au Tout-Puissant de faire un homme de douleur, pour être un prodige aux sages du monde, un mystère et une énigme aux savants, un modèle de fidélité et de constance aux justes et aux saints (2). » On le traita, disent-ils, avec la dernière rigueur. Ceux qui le gardaient avaient ordre d'entrer à toute heure, la nuit comme le jour, pour empêcher qu'il ne pût écrire, et qu'il n'eût communication avec qui que ce fût. On lui refusa durant plus de quatre ans la consolation de voir ses amis (3). — Ne nous hâtons pas de nous attendre à cette terrible peinture de la captivité de Saint-Cyran : nous pleurerions, comme à la comédie, sur des malheurs imaginaires. En effet, nos bons Jansénistes racontent, — nous ne nous chargeons pas de concilier leurs récits avec leurs tableaux, — racontent que Saint-Cyran, gardé à vue avec une rigueur inexorable, fut un des premiers à lire l'*Augustinus* dans sa prison. Ses amis le lui ap-

1. *Lettres choisies de feu M. Guy-Patin, docteur en médecine*, etc, t. 1 lettre 2. — M. Sainte-Beuve cite avec complaisance cette phrase de Guy-Patin. Il aurait pu citer encore celle-ci « En ce temps la fortune triomphe par impudence, par ignorance et par imposture. » (Lettre XIV.)

2. *Quatrième gémississement d'une âme vivement touchée de la constitution de N. S. P. le pape Clément XI*, p. 94.

3. *Mémoires de M. du Fossé*, p. 12.

portèrent et recueillirent, pour les transmettre à la postérité, les paroles qu'il prononça au sujet de l'évêque d'Ypres et de son livre. M. Sainte-Beuve appelle ces paroles souveraines. Le saint abbé, moins frivole que le sceptique professeur de Lausanne, ne s'arrêta pas à considérer la beauté sinon dantesque du moins millonienne qui reluit en bien des endroits de l'œuvre de son glorieux ami (1) ; il alla droit au fond des choses, et il dit qu'après saint Paul et saint Augustin, on pouvait mettre Jansénius le troisième qui eût parlé le plus divinement de la Grâce. Il dit encore que l'*Augustinus* devait être le livre de dévotion des derniers temps. Un jour M. de Caumartin, évêque d'Amiens, lui ayant annoncé qu'on tramait quelque censure contre le triomphant *in-folio*, il répondit avec feu que c'était un livre qui durerait autant que l'Église.

Ces paroles pouvaient être souveraines. M. Sainte-Beuve, académicien et sénateur, savait reconnaître les paroles souveraines, et il l'affirme ; mais elles n'étaient pas prophétiques. Les seuls livres de théologie qui durent autant que l'Église, sont ceux qu'elle porte dans ses mains ; ceux qu'elle rejette ne survivent pas à ses anathèmes.

M. de Caumartin n'était pas seul à visiter Saint-Cyran, auquel on refusait si obstinément, selon M. du Fossé, la consolation de voir ses amis. Pendant les cinq ans que dura sa captivité, jamais la porte de sa prison ne fut fermée à M. Arnaud d'Andilly, c'est lui-même qui nous le dit (2). Que d'autres encore, grâce à M. d'Andilly, franchirent le seuil de cette porte redoutable ! Fontaine (3) regarde M. Hillerin, curé de Saint Merry, comme le fruit de la prison de Saint-Cyran. M. Hillerin, dit-il (4), le voyait souvent à Vincennes, par l'entremise de M. d'Andilly, son paroissien. Ce saint prisonnier lui ouvrit insensiblement les yeux par la sagesse de ses entretiens, et le cœur par la grande affection qu'il lui témoignait. Dès qu'il l'apercevait, Saint-Cyran courait à lui les bras ouverts pour l'em-

1 *Port-Royal*, t. 2, p. 97

2. *Mémoires de M. d'Andilly, au sujet de messire Jean du Verger de Hauranne*, etc.

3. Le même M. Fontaine dit quelques pages plus loin : « Le saint abbé fut pendant quatre ans en prison sans avoir la liberté de voir ses amis. » Il ne pense plus à M. Hillerin.

4. *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, par M. Fontaine, t. 1, p. 206.

brasser, et s'écriait : *Hé ! voilà notre bon ami.* « Ainsi, ajoute Fontaine, cet abbé *invisible* et caché dans le fond d'une prison agissait sur les cœurs avec une force d'autant plus efficace que sa parole, sa vertu et sa personne étaient plus renfermées dans l'obscurité. »

Par quels moyens l'*invisible* abbé exerçait-il son action sur les cœurs ? M. de Saint-Cyran n'oubliait pas au fond de sa prison *une de ses principales dévotions*, qui était d'élever les enfants. Élever les enfants, c'était les soustraire à l'enseignement des Jésuites et les former dans d'autres principes que ceux qui étaient en vogue dans leurs écoles (1). Aussi Saint-Cyran regardait l'éducation de la jeunesse comme un des emplois les plus nécessaires à l'État et à l'Église, et il disait à son fidèle disciple, Lancelot, qu'il aurait été ravi d'y passer toute sa vie (2). Mais ce qu'il eût été ravi de faire toute sa vie, le saint abbé l'estimait indigne des autres prêtres. « Il est indigne d'un prêtre (ce sont ses propres paroles) de s'amuser à régenter des classes de lettres humaines et de sciences profanes, comme on fait dans les collèges (3). » Néanmoins, il ne craignait pas lui, d'abaisser son sacerdoce à cet amusement. « Étant au bois de Vincennes, racontait-il à M. le Maître, je m'occupais avec le petit neveu de M. le Chantre; je lui montrais les rudiments, les genres et la syntaxe. » Il est vrai que les Jésuites n'avaient pas sans doute, comme M. de Saint-Cyran, *cette charité qui étant vraiment catholique comme sa foi, se répandait jusque sur ces petites âmes qui sont si abandonnées*(4). Il est vrai encore que Saint-Cyran ne se contentait pas d'apprendre à ses élèves, car il en eut plusieurs, les rudiments, les genres et la syntaxe. Il les accoutumait « à manger toutes sortes de légumes, de la morue, des harengs (5). » Le prisonnier, pour peupler son école, « avait la dévotion de prendre les enfants à la mamelle, de payer les nourrices, de leur faire acheter des chemises et autres linges ; il avait même envie d'envoyer vers les frontières recueillir quelques petits en-

1. *Vie de M. Nicole et Histoire de ses Ouvrages* (par Goujel), p. 26.

2. Lancelot, *Mémoires*, t. 2, p. 338.

3. *Ibid.*, p. 167.

4. *Mémoires sur les petites écoles de Port-Royal*, au t. 1 des *Mémoires* de M. Fontaine.

5. *Mémoires* de Fontaine t. 2, p. 83.

fants orphelins qui n'eussent ni père, ni mère *pour les nourrir en son abbaye* (1). Cette dévotion s'était manifestée de bonne heure chez Saint-Cyran. Avant son emprisonnement, ainsi qu'il l'écrivait de Vincennes à M. Rebours, il avait fait le dessein de bâtir une maison qui eût été comme un séminaire pour l'Église. Il avait même commencé à recruter quelques élèves. Un jour qu'il alla acheter une paire de bas chez un marchand, il vit un petit garçon qui lui parut de bonne espérance. Il eut le regret d'apprendre qu'on l'envoyait au collège où il était en danger de se gâter, et il dit à ce marchand de l'envoyer chez lui, qu'il lui donnerait des leçons avec son neveu, ce qu'il fit pendant quelque temps. Cet enfant, hélas ! ne correspondit pas à la grâce : Saint-Cyran fut obligé de le renvoyer (2).

Les élèves dont Saint-Cyran avait commencé l'éducation à Vincennes et qu'il avait ensuite confiés à ses disciples de Port-Royal, ne lui firent pas tous honneur, bien qu'il eût recommandé « qu'on les châtiât de verges quand ils résisteraient et réitéraient leurs fautes (3). » Un de ces petits garçons, dit Lancelot, ayant commencé par dérober à M. Singlin une vieille calotte qu'il vendit deux liards pour avoir de quoi jouer, et prenant ensuite tout ce qu'il pouvait friponner, s'avança tellement à grands pas dans le mal, qu'il prit jusques à des cuillères d'argent, et tomba dans toutes sortes de désordres. Sur quoi le pieux Lancelot s'écrie : « C'est ici qu'il faut adorer les jugements de Dieu et dire avec l'Écriture : *Novit Dominus qui sunt ejus*, puisque toute la charité d'un des plus grands hommes de l'Église n'a pu sauver cette petite âme... Personne ne peut corriger ceux que le Seigneur abandonne (4). »

Tels furent les commencements, peu glorieux, il faut l'avouer, des célèbres *petites écoles* de Port-Royal. Nous ne voulons pas faire leur histoire. Indiquons cependant l'esprit dans lequel elles furent fondées et continuées. Lancelot, qui connaissait mieux que personne les principes du maître, a là-dessus quelques pages qu'il faut citer :

« M. de Saint-Cyran ne pouvait souffrir qu'on fit le capital dans l'éducation des enfants, des sciences et de l'étude, comme on fait

1. *Mémoires* de Fontaine, t. 2, p. 83.

2. *Mémoires* de Lancelot, t. 2, p. 343.

3. *Ibid.*, p. 85.

4. *Ibid.*, t. 1, p. 134.

aujourd'hui. Il regardait cette conduite comme une des grandes fautes qu'on pouvait faire dans la sainteté de cet emploi, et observait qu'outre qu'elle dégoûtait ceux qui étaient tardifs, et donnait de la vanité aux autres, elle retombait encore ensuite sur la République et sur l'Église, chargeant l'épouse de Jésus-Christ d'une quantité de gens qu'elle n'a point appelés, et l'État d'une infinité de personnes vaines qui croient, être au-dessus de tous depuis qu'ils savent un peu de latin, et qui penseraient être déshonorés de suivre la profession où leur naissance aurait pu les engager. C'est pourquoi il disait qu'entre les enfants dont on aurait été entièrement maître, quoiqu'en grand nombre, on en aurait dû faire étudier que fort peu, et seulement ceux en qui on aurait reconnu une grande docilité et soumission, et quelque marque de piété et d'une vertu assurée (1). — Ce qui est bien remarquable, c'est qu'il ne se réglait nullement sur les talents naturels pour faire ce discernement, mais sur les semences de vertu qu'il voyait que Dieu jetait dans le fond de l'âme. Lorsque j'allais à Saint-Cyran, à la fin de 1639, on me mit entre les mains un enfant qui paraissait un prodige d'esprit pour son âge. La mémoire et le jugement allaient de pair, et surpassaient tout ce qu'on peut dire. Car à l'âge de huit ou neuf ans il apprenait lui seul les principes du latin, voyant que je ne voulais pas les lui apprendre, et il expliquait quelquefois assez heureusement l'office de l'Église. Il retenait tout ce qu'il lisait et entendait, de sorte qu'il savait une infinité de choses, sans qu'on pût presque dire comment ; il pénétrait tellement dans tout ce qu'il lisait, qu'il en faisait ensuite des discours et des livres. Je lui surpris une fois un traité qu'il avait fait de l'Antechrist, composé de ce qu'il avait ramassé de côté et d'autre. M. de Saint-Cyran voulut qu'on le lui envoyât *dans sa prison* pour le voir. On ne remarquait dans cet enfant rien qui tint de la corruption, mais seulement une avidité étrange de savoir, jointe à une grande curiosité, avec un désir ardent de se jeter dans l'Église et d'avoir des bénéfices, désir que ses parents lui avaient inspiré sans qu'il pût seulement savoir ce que c'était. M. de Saint-Cyran voulut que je lui en

1. M. Arnaud d'Andilly, le premier et le plus estimé des disciples de Saint-Cyran, écrit dans son *Mémoire pour un souverain* : « Retrancher les procès, et principalement la chicane, qui est une des principales causes de la ruine du peuple. L'un des meilleurs moyens d'en venir à bout, est de diminuer le nombre des collèges, et faire qu'il y ait seulement autant d'écoles qu'il en sera besoin pour apprendre à lire et à écrire : car les personnes de petite condition qui savent un peu de latin dédaignent d'estre soldats, laboureurs et marchands, ce qui est la force des Etats, et ne deviennent pour la plupart que des prestres ignorans ou des personnes de chicane. » Voyez la *Vérité sur les Arnauld*, par M. Varin. Lire et écrire, voilà toute la science que le Jansénisme permettait aux personnes de petite condition. — M. Sainte-Beuve ne cite pas ces textes.

dise mon avis, et après que je l'en eus averti, il conclut sans différer qu'il ne fallait point du tout le faire étudier, et cela fut absolument exécuté (1).

Avant tout il fallait faire de bons jansénistes, de petits *Messieurs*. C'est pourquoi « ces écoles étaient plus pour la piété que pour les sciences. On donnait cependant aux enfants de solides principes pour les études (2) » Mais comme la piété avait à Port-Royal sa théologie anti-moliniste, l'enseignement des belles-lettres eut sa méthode opposée à celle suivie par les Jésuites. « On suivit des routes qui n'étaient alors nullement connues. Ceux qui seraient curieux de connaître ces routes ouvertes par les maîtres des *petites Écoles*, peuvent lire le *Mémoire* du docteur Arnauld sur le *règlement des études dans les lettres humaines*. Il faut lire aussi pour se faire une idée complète de la méthode de Port-Royal, les *Préfaces* que Guyot a mises en tête des traductions de Cicéron. L'étude du français primant l'étude du latin, l'explication philologique remplaçant l'explication littéraire, la traduction de vive voix faite par le maître devant l'élève substituée à la version écrite, liberté laissée à l'élève de choisir le sujet de ses compositions latines dans les souvenirs de ses lectures, narrations parlées faites sur le champ et puisées dans ce que l'élève vient de lire, substitution d'un abrégé de rudiment en français à la grammaire latine, suppression des thèmes latins dans les petites classes et des vers latins dans les hautes, exercices du corps multipliés, telles sont les principales innovations de la méthode de Port-Royal. L'Université n'en profita pas, » dit M. Sainte-Beuve, et il ajoute : « Rien n'est tenace comme l'esprit de routine dans les vieux corps... Faut-il l'avouer ? En lisant le détail des recommandations et des conseils donnés par nos amis, en me pénétrant surtout de l'esprit qui y respire, j'ai été tout surpris de voir que, même de nos jours, l'Université renouvelée n'avait pas encore accepté quelques-unes de ces réformes le plus expressément indiquées dès lors, sur les thèmes par exemple, sur les vers latins, sur le mode d'explication des au-

1. *Mémoires* de Lancelot, t. 2, p. 338 194.

2. *Mémoire* de M. Wallon sur les écoles de Port-Royal, où il avait été élevé. Ce mémoire se trouve dans le *Supplément au Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal des Champs*.

teurs anciens (1). » M. Jules Simon a entendu cette plainte de M. Sainte-Beuve, et a introduit dans l'enseignement universitaire les réformes indiquées par Arnauld, Guyot et les autres messieurs de Port-Royal. La fameuse circulaire de ce ministre de l'instruction publique, n'a été que le fidèle écho du *règlement des études dans les lettres humaines et des préfaces de Cicéron*. M. Sainte-Beuve aurait pu dire de la *circulaire* ce qu'il dit du *règlement* et des *préfaces* : « Nous rentrons, ici du moins, dans la nature, dans la voie large et simple ; un souffle de Montaigne a passé par là. » Et aussi un souffle de Rabelais. Nous indiquons à ceux qui aiment à remonter le cours des idées dans ce monde où il n'y a jamais rien de nouveau, les chapitres de *la vie de Gargantua et de Pantagruel* dans lesquels maître François raconte comment l'illustre fils de Grandgousier fut soumis d'abord au système gothique des rêveurs mathéologiens, des corrupteurs de la jeunesse, puis au système nouveau de Ponocrates, *un précepteur du temps présent*.

Il nous resterait à décrire l'influence des maîtres de Port-Royal, à montrer comment, au point de vue doctrinal, ils firent valoir le jansénisme par leurs beaux ouvrages, ainsi que le disait d'Aubigny à Saint-Évremond, et comment, au point de vue pédagogique, ils posèrent au milieu d'utiles réformes, le principe de la décadence des études classiques. Mais cela nous éloignerait trop du donjon de Vincennes.

Saint-Cyran, dans sa prison, ne s'occupait pas seulement des enfants : sa *charité catholique* s'étendant aux grands comme aux petits. M. Fontaine nous disait tout à l'heure que l'influence du saint abbé était d'autant plus efficace que sa parole, sa vertu et sa personne étaient plus renfermées dans l'obscurité (2). Il nous dit maintenant : « Les hommes sont aveugles dans tous leurs desseins. Les plus sages sont ceux de qui Dieu se joue davantage. Ils voulaient par cet emprisonnement cacher cet abbé dans l'obscurité ; et c'est ce qui le tira de l'obscurité, au contraire, comme on peut le voir par ce nombre infini de lettres qu'il écrivit de ce lieu à des personnes de condition qui désirèrent ses avis et ses prières, et se mirent

1. *Port-Royal*, t. 3, p. 510.

2. *Mémoires*, t. 1, p. 206.

sous sa conduite (1). » Deson côté, M. d'Andilly, énumérant les causes de la captivité de Du Vergier, nous assure « que la principale de toutes est tout le bien que Dieu voulait faire dans cette illustre prison ou plutôt dans cette sainte retraite, par laquelle on peut dire qu'il a été *segretatus in evangelium Dei*, puisque la divine bonté s'en est servi pour l'engager par ses admirables lettres à la conduite de tant d'âmes (2). » Ainsi les chaînes du nouveau saint Paul ne l'empêchaient pas de diriger une foule choisie dans les voies de la grâce et de la pénitence. Sa correspondance forme deux volumes in-4°. « Ce fut dans un petit coin de sa prison, disent MM. de Sainte-Marthe dans leur *Gallia Christiana*, qu'il écrivit comme à la dérobee, et à l'insçu des soldats qui le veillaient de toutes parts, non avec l'encre qu'on lui refusa toujours, mais avec un crayon de plomb, ces lettres admirables où l'on voit éclater si efficacement le feu de sa charité. » Il y a un peu de fantaisie dans ce tableau. M. d'Andilly est plus sincère. Il raconte qu'il allait assez souvent dîner chez M. de Saint-Cyran au bois de Vincennes, restant seul avec lui jusqu'à l'approche de la nuit, et il ajoute : « C'était dans ces visites que je lui apportais du papier, des crayons, des plumes, et quelquefois de l'encre. » D'ailleurs on n'a qu'à ouvrir la correspondance de Saint-Cyran, on y verra que malgré les soldats qui veillaient de toutes parts, il pouvait écrire à la dérobee des lettres de 15 et 30 chapitres. Il dit un jour à M. de Rebours : « Je viens de me lasser en écrivant une grande lettre ; » et une autre fois : « Je ne sçay ce que je vous ay escrit dans mes deux lettres précédentes, les ayant dictées à la haste, et n'ayant pû les faire relire, et sçachant que celui à qui je les dicte est sujet à se plaindre de ma promptitude, et à s'en servir pour couvrir ses fautes, et la lenteur de sa main (3). » Saint-Cyran, qui lassait sa plume et celle de son secrétaire à écrire des lettres que nos Messieurs proclament admirables et dont Bossuet signalait la *spiritualité sèche et alambiquée*, trouvait encore le temps de composer, toujours à la dérobee, sans doute, la *théologie familière* qui devint le catéchisme des Jansénistes. C'est

1. *Mémoires*, t. 2, p. 4.

2. *Mémoires de M. d'Andilly au sujet de messire J. du Verger de Hauranne*, etc.

3. *Lettres chrétiennes et spirituelles de messire J. du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran*. Seconde partie, lett. 34 et 38.

dans ce livre semé d'erreurs capitales, habilement voilées, qu'on trouve cette définition de l'Église : « *C'est la compagnie de ceux qui servent Dieu dans la lumière et dans la profession de la vraie foi, et dans l'union de la charité.* » A l'aide de cette définition, que Luther et Wicléf n'auraient pas désavouée, les Jésansénistes prétendirent rester dans l'Église de Jésus-Christ, malgré le Pape et les Évêques qui les en retranchaient. La sœur Sainte-Euphémie (Jacqueline-Pascal), refusant de signer le *formulaire*, écrivait : « Mais peut-être on nous retranchera de l'Église? Mais *qui ne sait que personne n'en peut être retranchée malgré soi*, et que l'esprit de Jésus-Christ étant le lien qui unit ses membres à lui et entre eux, nous pouvons bien être privés des marques, mais jamais de l'effet de cette union, tant que nous conservons la charité. » Le timide Nicole et quelques autres défenseurs de Port-Royal voulurent atténuer cette doctrine; ils n'y réussirent pas. Demeurer dans l'Église, malgré l'Église, ce fut toujours la prétention du Jansénisme.

Au milieu des graves occupations de directeur et de docteur qu'il se donnait, Saint-Cyran se délassait un peu en envoyant à M. d'Andilly quelques sujets pour les poésies que son ami composait alors sous le titre de *Stances des vérités chrétiennes*. M. d'Andilly était poète, et sa sœur, la célèbre mère Angélique, le calomniait lorsqu'elle disait que tout son talent était de traduire (1). Ce n'était pas le sentiment de la mère Agnès, une autre sœur de M. d'Andilly; elle lui écrivait de Notre-Dame de Tart, non pas au sujet des *Œuvres chrétiennes en vers*, comme le dit M. Faugère, éditeur des *Lettres de la mère Agnès Arnauld* (les *Œuvres chrétiennes* ne parurent qu'en 1644, et la lettre est du 27 avril 1634), mais au sujet d'un *Poème sur la vie de Jésus-Christ*, publié le 18 mars 1634 : « Je distribue ici vos vers sans vous nommer; néanmoins, quand on me prend à foi et à serment, je n'oserais retenir la vérité

1. « Je vous avoue, Madame, écrivait la mère Angélique à la coadjutrice de Xaintès, que j'ai eu envie de rire de ce que vous vous êtes adressée à mon frère d'Andilly pour les dispositions du baptême. Vous le prenez, Madame, pour un théologien, ce qu'il ne fut jamais. Tout son talent est de traduire. » — Une autre religieuse, amie de Port-Royal, prenait M. d'Andilly pour un évêque. La mère Angélique la détrompait aussi, mais sans envie de rire (*Lettres de la mère Angélique*, t. 3, p. 460; t. 1, p. 531).

prisonnière, tellement que je franchis le mot au hasard de la vaine gloire qui me poursuit d'être sœur d'un excellent poète. » Plus fécond qu'excellent, ses premiers vers lui furent inspirés par l'affection qu'il portait à son beau-père, M. de la Borderie; il les fit en carrosse, et en fit huit cents en huit jours.

Tandis que M. d'Andilly recevait de Vincennes le canevas de ses stances, son plus jeune frère, Antoine, qui étudiait alors en Sorbonne, venait y renoncer aux fascinations de la *dignité doctorale*, et demandait au saint prisonnier la *permission de l'appeler son père, puisque Dieu lui donnait la volonté d'être son fils*. Saint-Cyran, qui depuis longtemps tendait les bras à cet enfant prédestiné à la Grâce (1), se déclara prêt à l'assister au péril de sa vie. Il avait déjà rendu un service signalé au jeune étudiant : il lui avait donné, pour le préserver du poison moliniste des leçons de l'Escot, son professeur, les *Opuscules* de saint Augustin sur la grâce. Il les lut avec fruit, et quand il vint se mettre tout à fait sous la direction de M. de Saint-Cyran, celui-ci « eut la joie qu'a un laboureur qui voit que la semence qu'il a jetée dans son champ y a germé, et qu'elle commence, en sortant de terre, à lui donner l'espérance d'une heureuse et abondante moisson (2). » Quand le moment de recevoir la prêtrise fut venu, Saint-Cyran fit dépouiller son disciple de tous ses biens en faveur de Port-Royal; il l'obligea cependant à accepter, dans la cathédrale de Verdun, un riche bénéfice qu'il refusait d'abord, et à le garder jusqu'à ce qu'il pût le résigner entre les mains d'un ami éprouvé (3). C'est à cette époque qu'il l'engagea à écrire le livre *De la fréquente communion*, travail qu'il regardait comme une excellente préparation au sacerdoce. Il revoyait les cahiers à mesure qu'ils étaient composés, et aidait l'auteur de ses lumières et de ses conseils (4).

1. « Le P. Colombeau, jésuite, dit un jour à la mère Angélique de son jeune frère : Voyez-vous cet enfant? Ce sera lui qui humiliera notre compagnie, et un jour il sera le fléau des plus pernicioeux ennemis de l'Église. — Le P. Colombeau passait pour un *saint homme*, et fut le dernier jésuite qui confessa à Port-Royal. » *Vie de messire Antoine Arnauld*, t. 1, p. 10. — Le P. Colombeau est le seul jésuite dont les Jansénistes aient reconnu la sainteté; bien lui en prit de faire cette prophétie.

2. *Histoire de la vie et des ouvrages de M. Arnauld*, p. 22.

3. *La Vérité sur les Arnauld*, par M. Varin, t. 1, p. 375.

4. *Vie de messire Antoine Arnauld*, t. 1, p. 45.

Au moment où Saint-Cyran communiquait ainsi le feu de sa charité, il faillit être abandonné de la grâce et perdre le titre d'*amateur très-passionné de la vérité*. Pressé par ses amis, M. d'Andilly, M. de Liancourt, M. de Chavigny, il écrivit à celui-ci une lettre qu'il devait montrer à Richelieu, lettre explicative, très-équivoque, sur la *contrition* et l'*attrition*, accordant à cette dernière d'être *suffisante avec le sacrement*. M. de Sainte-Beuve analyse ainsi les sentiments qui agitèrent l'âme « du grand serviteur de Dieu » dès qu'il eut fait cette concession : « La lettre à peine partie, il sentit sa faute ; il en eut un regret amer, une humiliation secrète, aussitôt suivie d'un surcroît de *bouillonnement* qui le mit hors de lui... C'est dans une saillie de cette ferveur retrouvée, de ce bouillonnement qui ne le quitta plus, que fut écrite à M. Arnauld une lettre décisive dont il faut citer les principaux passages ; on y voit bien à nu M. de Saint-Cyran, relevé d'un moment de faiblesse, aiguillonnant et déchaînant, pour ainsi dire, le génie polémique du grand Arnauld :

« *Tempus tacendi et tempus loquendi*. Le temps de parler est arrivé ; ce serait un crime de se taire, et je ne doute nullement que Dieu ne le punit en notre personne par quelque peine visible et très-sensible. Je vous ai dit souvent que je suis très-lent dans les grandes et importantes affaires ; mais quand le temps est arrivé, il m'est impossible de changer ou de perdre un moment pour agir sans cesse dans toute l'étendue de ma lumière et de mon pouvoir... Il n'y a point lieu de douter et d'hésiter dans cette affaire : quand nous devrions tous périr et faire le plus grand vacarme qui ait jamais été, nous ne devons plus laisser ses sermons (*les sermons que M. Habert, théologal de Paris, prêchait à Notre-Dame contre les doctrines de la Grâce*) sans répondre à tous les chefs en particulier ; nous ferions une grande faute au jugement de tous les hommes sensés, si nous ne répondions pas. Il est certain que le silence et la modestie que nous avons gardés jusqu'à présent nous a fait tort ; mais c'est ma coutume d'avoir longtemps grande patience en semblables affaires qui regardent Dieu et l'Église... Il ne faut plus user de silence ni de dissimulation *de peur de nuire à ma liberté*... Je vous prie d'agir avec toute l'étendue de votre esprit et de votre pouvoir... Je salue tous mes amis et les supplie de prendre part à cette lettre, et de n'avoir non plus d'égard à ma prison que si j'étais en pleine liberté (1). »

1. *Port-Royal*, t. 2, p. 20, 21.

Au lieu d'expliquer cette lettre, comme M. Sainte-Beuve, par un surcroît de bouillonnement qui s'empara de l'âme de Saint-Cyran, nous l'expliquons, au risque d'infirmier le caractère intrépide du grand serviteur de Dieu, par la date qu'elle porte. Cette lettre est datée du 1^{er} février 1643, six jours avant la sortie de prison de Saint-Cyran qui avait l'assurance de sa liberté prochaine, Richelieu était mort le 4 décembre précédent (1). « Dieu, dit M. Fontaine parlant de cet événement, sembla se réveiller comme d'un profond sommeil, pour rendre justice à ceux qui criaient vers lui nuit et jour. »

Tant que Dieu dormit, c'est-à-dire tant que le cardinal vécut, Saint-Cyran pensa que le temps de parler n'était pas venu, qu'il ne fallait pas faire le plus grand vacarme qui ait jamais été, qu'il était à propos de garder le silence et la modestie, et observa qu'il était prudent de s'en tenir à sa coutume d'avoir longtemps grande patience. Il faut, disait-il à M. Le Maître qui l'interrogeait sur la conduite à garder, il faut baisser les yeux et adorer Dieu. La lettre explicative sur l'*attrition* portée, Saint-Cyran, dit M. Sainte-Beuve, *en eut un amer regret, une humiliation secrète, aussitôt suivie d'un surcroît de bouillonnement* qui lui fit écrire la lettre guerrière au docteur Arnauld. M. de Saint-Cyran lui-même nous assure du contraire : « Nous ne savons ce que nous désirons, écrit-il à un de ses amis à ce sujet dans l'effusion de son cœur. Dieu veut peut-être mieux faire les choses que nous ne pouvons nous imaginer... Qu'on garde bien le silence. Qu'on ne dise pas un mot : je vous en prie autant que je puis. Je vous le redis encore, vous avez tort d'être triste d'une chose dont je ne le suis nullement (2). » Cette résignation dura jusqu'à ce que Louis XIII eût promis aux amis du saint prisonnier, « l'illustre innocent », d'ouvrir les portes de sa prison. Alors seulement *il supplia ces amis d'agir et de n'avoir non plus d'égard à sa prison que s'il était en pleine liberté*. Quelques jours après, en effet, Saint-Cyran était libre. Sa sortie de Vincennes fut un triomphe. M. d'Andilly alla le quérir lui-même dans son carrosse. Il le mena

1. Le jour de la fête de Saint-Cyran, remarquèrent nos Messieurs, et le saint abbé le premier, ce qui les confirma dans cette modeste pensée « que Dieu venait de faire pour l'heureuse liberté du prisonnier une si grande révolution dans le monde. » *Mémoires de Fontaine*, t. 2, p. 23.

2. *Mémoires de M. Fontaine*, t. 2, p. 17.

remercier ses amis, M. de Chavigny, M. le président Molé. Il le conduisit à Port-Royal de Paris, où on l'attendait. Toute la communauté s'était réunie au parloir pour recevoir le Père tant désiré ; mais lorsqu'il entra, M. de Rebours, qui avait la vue basse, prit une lunette pour lorgner, ce qui fit rire une religieuse, et celle-ci en fit rire une autre, et toutes éclatèrent. M. de Saint-Cyran se dit tout bas avec le Sage dans sa discrète révérence : *Avez-vous des filles ? Évitez de vous montrer à elles avec un visage riant.* « J'avais bien quelque chose à vous dire, mais il y faut une autre préparation que cela ; ce sera pour une autre fois. » Ce fut tout le discours de ce père tant désiré, et il se retira. Il revint huit jours après célébrer l'octave de sa sortie. M. Singlin chanta la grand'messe ; M. Arnauld fit diacre et M. de Rebours sous-diacre. M. de Saint-Cyran se contenta de communier avec l'étole. Après le *Te Deum*, il envoya son domestique dans la sacristie dire qu'il priait tous les officiants et le célébrant de s'assembler et de lui tirer un psaume tel qu'il plairait à Dieu de le leur envoyer. Le diacre prit un psautier, le prêtre ficha une épingle dedans, afin de prendre ce que Dieu enverrait pour consoler son serviteur. « C'est ici, s'écrie Lancelot auquel nous empruntons ces récits, où l'on a tout sujet d'admirer la providence de Dieu et sa bonté, et d'attendre avec patience le jugement qu'il prépare aux ennemis de la vérité et de ses défenseurs ; car le psaume qui nous échet fut le xxxiv^e : *Éternel, plaide contre ceux qui plaident contre moi, fais la guerre à ceux qui me font la guerre.* » Saint-Cyran, très-touché de l'attention de la Providence divine, voulut chanter ce psaume à l'heure même, avant que de sortir de sa place. « Il pria pour cela que l'on fit retirer tout le monde de la chapelle, afin qu'il pût se répandre avec plus de liberté en la présence de Dieu. » Du Vergier resta donc toujours ce que le P. Petau l'avait connu, lorsque, jeunes étudiants, ils mangeaient ensemble à la même pension bourgeoise, fort particulier dans toutes ses manières.

Saint-Cyran avait repris son ancien logement près des Chartreux. Il fut visité de tout ce qu'il y avait d'hommes et de femmes de qualité dans le parti, et il se remit à son rôle de directeur et de docteur avec plus de hardiesse que jamais. Sa prison le rendit plus considérable qu'auparavant, par l'honneur qu'il se faisait d'avoir souffert la persécution pour la doctrine de la grâce. Il passait pour martyr, et il sut si bien profiter de

ses avantages, qu'il s'en fit une manière de droit pour débiter ses erreurs plus impunément que jamais (1). Pendant les quelques mois qui séparèrent sa délivrance de sa mort, Du Vergier put contempler avec joie les progrès de sa doctrine, que la mort du roi Louis XIII favorisa beaucoup. On vit alors à la cour, dit le P. Rapin, une autre conduite, d'autres vues, d'autres cabales et d'autres intrigues. Dans ce changement si universel, personne ne profita davantage que les Jansénistes. L'audace de tout oser leur vint de l'impunité de tout faire. Ne trouvant plus que des applaudissements là où ils ne trouvaient auparavant que des accusations, ils entreprirent de s'insinuer à la cour, et de se rendre partout les maîtres des esprits. Le concours des nouveaux prosélytes était grand ; les dames s'assemblaient à Port-Royal de Paris, où les deux mères Arnauld les instruisaient, et les honnêtes gens, parmi lesquels Jansénius triomphait, s'assemblaient chez l'abbé de Saint-Cyran, ou aux Chartreux, dans la cellule de Dom Carouge, l'une des plus commodes, des plus logeables et des plus régulières des belles Chartreuses de l'Europe (2). Ces succès développèrent chez le réformateur cette ardeur excessive de tempérament que Richelieu avait remarquée de bonne heure, et qui lui envoyait à la tête des vapeurs dont se formaient ses imaginations mélancoliques qu'il prenait pour des réflexions spéculatives ou pour des réflexions du Saint-Esprit. On le vit le jour de Pâques communier dans sa paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, parmi le peuple, à la grand'messe, avec une étole sur son manteau. Il voulait autoriser par cette conduite singulière les idées qu'il avait de la hiérarchie, et le secret dessein qu'il méditait d'abolir les messes basses dans chaque paroisse, ce qui allait à éloigner les peuples de la fréquentation des autels et à refroidir la dévotion des fidèles par la rareté de la célébration des saints mystères. C'était ce qu'il y avait de plus caché dans la cabale que ce dessein, qu'on n'expliquait point ouvertement. La communion laïque du Patriarche était le signal qu'il commença à donner de ses intentions. Il vécut de cette manière le reste de l'été, ne disant que rarement la messe ou point du tout ; ainsi il donnait à son esprit et à sa religion toutes les formes qu'il voulait, tantôt ne faisant que le hiérarque et ne

1. *Histoire du Jansénisme*, par le P. Rapin, p. 496.

2. Sauval, *Antiquités de Paris*, t. 1, p. 440.